FISCALITÉ

Résultat fiscal : approfondir les retraitements, actualiser et sécuriser

Le passage du résultat comptable au résultat fiscal se complique sur un petit nombre de points qui reviennent chaque année : provisions dont la déductibilité se discute charges financières soumises à limitation traitement des plus et moins-values et reports déficitaires. Ces retraitements sont souvent reconduits d'un exercice à l'autre sans réexamen alors que leur cadre évolue. Cette journée s'adresse à des praticiens qui établissent déjà la liasse. Elle reprend les retraitements sensibles les sécurise sur des cas chiffrés et fait le point sur les évolutions applicables aux exercices en cours. Elle ne revient pas sur les mécanismes de base de la détermination du résultat.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables collaborateurs de cabinet et responsables comptables ou fiscaux en entreprise établissant la liasse fiscale.

PRÉREQUIS
Pratique de l'établissement du résultat fiscal et des tableaux de la liasse.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Réexaminer la déductibilité des provisions et des charges sensibles
- Appliquer les règles de limitation de déduction des charges financières
- Traiter les plus-values et moins-values selon leur régime d'imposition
- Suivre les déficits et arbitrer entre report en avant et report en arrière
- Sécuriser les retraitements récurrents repris d'un exercice à l'autre
- Intégrer les évolutions applicables aux exercices en cours

03 Programme détaillé

M1 Réintégrations et déductions sensibles

- Revoir ce qui est reconduit sans examen
- Conditions de déductibilité des provisions et justification du risque
- Charges dont la déduction est contestée et pièces à réunir
- Traitement des amortissements et des dépréciations d'actifs
- Opérations avec les dirigeants et les sociétés liées
- Rémunérations et avantages et leur traitement fiscal
- Cas pratique : Les participants examinent un tableau de provisions et déterminent celles dont la déduction est fragile.

M2 Charges financières et résultats de cession

- Maîtriser les régimes particuliers
- Mécanismes de limitation de déduction des charges financières
- Suivi des montants non déduits et de leur utilisation ultérieure
- Qualification des plus-values et moins-values selon la nature du bien
- Régimes particuliers applicables à certains titres de participation
- Articulation avec les retraitements des exercices antérieurs
- Atelier : Chaque participant calcule la charge financière non déductible d'un exercice et suit son report.

M3 Déficits liasse et actualisation

- Boucler l'exercice et regarder devant
- Suivi des déficits reportables et conditions d'utilisation
- Arbitrage entre report en avant et report en arrière
- Cohérence entre les tableaux de la liasse et les retraitements opérés
- Points de contrôle habituels de l'administration
- Évolutions applicables aux exercices en cours et effets pratiques
- Atelier : Le groupe construit une liste de contrôle des retraitements à réexaminer avant chaque clôture.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr